

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU PARC

Le parc Palomano est **une aire de jeux intérieure** accueillant les enfants de 0 à 10 ans ; la salle Palo-Biblio, espace dédié à la lecture et à l'éveil, est réservée exclusivement aux enfants de 0 à 3 ans afin de garantir leur sécurité et leur confort.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Le parc est **strictement sans chaussures**.
- Les enfants et les accompagnants doivent **porter des chaussettes propres** à tout moment. **Des claquettes sont à votre disposition** pour utiliser les sanitaires.
- Des casiers sont mis à disposition pour **ranger les chaussures et vêtements des visiteurs**.
- Toute personne entrant dans le parc doit être **vêtue d'une tenue décente**.
- Pour des raisons d'hygiène, **aucune nourriture extérieure n'est autorisée**.
Seuls **les produits achetés au snack Palomano sont admis dans le Palo-Café**.
- **Exception : les biberons et repas pour bébés**.
- **Les poussettes doivent être pliées et rangées** dans l'espace prévu à cet effet (Palo-Parking).
L'utilisation d'un porte-bébé est recommandée.
- Les **animaux sont strictement interdits dans le parc**, à l'exception des chiens guides pour les malvoyants.
- Il est **interdit d'introduire des objets dangereux** (verre, ciseaux, jouets durs, etc.) dans les univers.
- Le personnel Palomano peut demander à un visiteur de **quitter les lieux en cas de non-respect du règlement ou de comportement inapproprié**.
- Le parc est placé **sous vidéo-surveillance**.



RESPONSABILITÉ

- Les accompagnants **majeurs** (parents, tuteurs ou adultes responsables) **restent responsables des enfants** qu'ils accompagnent pendant toute la durée de la visite.
- **Le personnel du parc assure le bon fonctionnement de celui-ci**. Il ne substitue en aucun cas à la surveillance ou à la vigilance des adultes accompagnants.
- **Palomano décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'effets personnels**.



CONDITIONS D'ACCÈS

- **L'accès aux aires de jeux est réservé aux enfants accompagnés d'un adulte**.
- **Les horaires d'ouverture du parc sont affichés à l'entrée et peuvent varier** selon la période de l'année, un événement nécessitant la fermeture du parc au public, ou des raisons météorologiques.
- **En cas d'affluence, le personnel peut limiter temporairement l'accès au parc** pour des raisons de sécurité ou de confort.
- **Toute sortie du parc est définitive**.

COMPORTEMENT ET RESPECT

- Chaque personne entrant dans le parc **doit être munie d'une entrée**.
- Merci **d'adopter une attitude bienveillante et respectueuse** envers le personnel, les autres visiteurs et les installations.
- **Tout comportement violent, injurieux ou dangereux entraînera une exclusion immédiate du parc, sans remboursement**.
- Les boissons alcoolisées, cigarettes et vapoteuses sont **strictement interdites dans l'enceinte du parc**.
- **Les installations doivent être utilisées conformément à leur destination** (pas de grimpe sur les structures non prévues, ni d'usage détourné du matériel).

OBJETS PERDUS ET DIVERS

- **Les objets trouvés sont conservés à l'accueil pendant 7 jours** avant d'être remis à une association locale.
- **Pour toute demande d'assistance ou incident**, merci de vous adresser directement à un membre de l'équipe Palomano.



La Palo-Team
vous remercie
de votre attention
responsable et vous
souhaite un très bon
moment au sein du parc.